



Date de la demande

(Réservé à l'administration)

DEMANDE DE PERMIS POUR UN QUAI

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :

- ✓ Suivre **chacune des huit (8) étapes** du présent formulaire;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape 7**, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont ou par courriel au : info@municipalite.labelle.qc.ca ;
- ✓ Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de :
 - **50 \$** (Quai de 20 m² et moins de superficie totale);
 - **100 \$** (Quai de 20.1 m² et plus de superficie totale).

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un certificat.

1 IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX:

Adresse complète :

Numéro de lot :

2 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

Courriel :

3 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :

Même que le requérant?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

Courriel :



Date de la demande

(Réservé à l'administration)

DEMANDE DE PERMIS POUR UN QUAI

4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR :				
Même que le requérant?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Même que le propriétaire?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Si non, nom complet :				
Adresse complète :				
No. de téléphone :				
No. de RBQ :				
Courriel :				

5 ÉCHÉANCES ET COÛT DES TRAVAUX :			
Début des travaux le :		Fin des travaux le :	
Coût approximatif des travaux :	\$		

6 DESCRIPTION DES TRAVAUX :
Forme et superficie (passerelle et quai) :
Matériaux :
Base du quai (flottant, pieux, pilotis...) :
Distance ligne de terrain la plus proche :
Y a-t-il des constructions ou quai existants dans le littoral?
Si oui, ceux-ci seront-ils démolis?
Autres commentaires :



Date de la demande

(Réservé à l'administration)

DEMANDE DE PERMIS POUR UN QUAI

7 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes **nouveau propriétaire** OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;
- Un plan de la propriété permettant de localiser l'implantation projetée de la passerelle et du quai
(minimum de 1.2 mètre des lignes latérales de propriété et dans le prolongement dans le littoral et de 5 mètres pour un quai à emplacements multiples);
- Un plan de construction à l'échelle;
- L'annexe – Travaux relatifs à un quai qui se situe dans le littoral, selon les conditions du REAFIE. L'annexe est disponible sur le site Web;
- Copie des autorisations ministérielles (MELCC et Centre d'expertise hydrique du Québec) pour un quai incluant la passerelle d'une superficie de plus de 20 m² ;
- Votre permis d'occupation ministérielle en vigueur pour un quai existant à rénover de 20 m² et plus.

Le formulaire pour une demande d'octroi de droit sur le domaine hydrique de l'État pour un quai de 20 m² et plus, peut être consulter sur le site Web au : www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau/gestion-domaine-hydrique-etat/octroi-droit-occupation/permis-occupation

Nous vous invitons à contacter le domaine hydrique de l'état aux coordonnées ci-dessous :

domaine.hydrique@environnement.gouv.qc.ca ou téléphonez au 418 521-3818, poste 7500.

8 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :

Veuillez consulter le site Web de la Municipalité de Labelle pour visualiser les formulaires, les annexes et les règlements d'urbanisme en vigueur (<https://www.municipalite.labelle.qc.ca/reglementation-d-urbanisme>).

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5012.